



Assemblée générale

Distr. générale
23 décembre 2005
Français
Original : anglais

[Suite]

Soixantième session

Point 125 de l'ordre du jour

Planification des programmes

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteuse : M^{me} Katja **Pehrman** (Finlande)

I. Introduction

1. À sa 17^e séance plénière, le 20 septembre 2005, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixantième session la question intitulée « Planification des programmes » et de la renvoyer à la Cinquième Commission.
2. La Commission a examiné la question à ses 19^e, 22^e et 36^e séances, les 2 et 9 novembre et le 23 décembre 2005. Ses débats sont consignés dans les comptes rendus analytiques correspondants (A/C.5/60/SR.19, 22 et 36).
3. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie des documents suivants :
 - a) Rapport du Comité du programme et de la coordination sur les travaux de sa quarante-cinquième session¹;
 - b) Rapport du Bureau des services de contrôle interne contenant des propositions visant au renforcement du suivi de l'exécution des programmes et de leur évaluation (A/60/73) ;
 - c) Lettre datée du 20 octobre 2005, adressée au Président de la Cinquième Commission par le Président de l'Assemblée générale (A/C.5/60/11).

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session, Supplément n° 6 (A/60/16 et Corr.1).



II. Examen du projet de résolution A/C.5/60/L.24

4. À sa 36^e séance, le 23 décembre, la Commission était saisie d'un projet de résolution intitulé « Planification des programmes » (A/C.5/60/L.24), qui a été déposé par le Président à l'issue de consultations officieuses coordonnées par le représentant de la Jordanie.

4. À la même séance, la Commission a adopté le projet de résolution A/C.5/60/L.24 sans le mettre aux voix (voir par. 6).

III. Recommandation de la Cinquième Commission

5. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de résolution suivant :

[Voir A/C.5/60/L.24]
